

INFORMATION PRESSE

Tremblement de terre en Haïti :

Des centres de protection mis en place dans la capitale pour secourir les enfants « non-accompagnés »

PARIS, le 28 janvier 2010 – L'assistance aux enfants non accompagnés -qui ont perdu leur famille ou en ont été séparés à la suite du tremblement de terre meurtrier du 12 janvier dernier, constitue un véritable défi pour les équipes de l'Unicef.

Alors qu'elles continuent à fournir une aide vitale en eau, nutrition, abri et médicaments (des secours pour 250 000 enfants ont été acheminés sur place et sont distribués), l'Unicef et ses partenaires dont Save the Children ont commencé l'enregistrement des enfants non-accompagnés trouvés dans les rues de Port-au-Prince et mettent en place le dispositif de recherche des familles.

Des espaces de protection pour enfants non accompagnés, y compris les bébés, sont opérationnels dans la capitale. Ces lieux permettent à l'Unicef et ses partenaires d'assister et de protéger les enfants qui n'ont nulle part où aller jusqu'à ce que leurs familles (directes ou élargies) soient retrouvées ou qu'une solution alternative ait été mise en place. Les espaces de protection fournissent aux enfants un abri, de la nourriture et de l'eau, ainsi que des soins. Ils servent également d'école provisoire et d'aire de jeux.

Les enfants non-accompagnés sont particulièrement vulnérables face aux risques de maladies, de malnutrition et d'exploitation, y compris de trafic. Ils ont besoin d'une assistance immédiate et, dans de nombreux cas, sur le plus long terme.

Nos équipes de terrain sont confrontées à des situations d'enfants non-accompagnés très complexes et difficiles : des enfants victimes d'abus avant le séisme, des bébés nés le jour même de la catastrophe, des enfants blessés non hospitalisés, tous séparés de leur famille en raison du tremblement de terre. Ils sont aujourd'hui pris en charge par l'Unicef et les organisations partenaires.

Les espaces de protection sont utilisés par l'Unicef dans le sillage des urgences, comme récemment en Birmanie ou dans le nord de Sumatra après le tsunami. Les moins de 14 ans représentant près de 40% de la population haïtienne, le tremblement de terre place les enfants au cœur de l'urgence. Les besoins d'assistance et de protection, d'enregistrement et de recherche des familles sont immenses.

Pour de plus amples informations contactez :

Maud Saheb

Tél : 01 44 39 77 70 ou 06 83 99 05 67

Courriel : msaheb@unicef.fr

www.unicef.fr

UNICEF France
Direction de l'information
3, rue Duguay-Trouin
75282 Paris cedex 06

Téléphone : 01 44 39 77 77
Facsimile : 01 44 39 77 78
www.unicef.fr